

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 68 (1962-1964)
Heft: 313

Vereinsnachrichten: Acitivité de la Société vaudois des Sciences naturelles : octobre-décembre 1963

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Octobre-Décembre 1963

23 octobre

Séance présidée par M. D. Reymond.
(Auditoire de l'Ecole de Chimie, 17 h. 30.)

Conférence

M. H. PLIENINGER, professeur à l'Institut de chimie organique de l'Université de Heidelberg : *Chimie des pyrrolones et des alkoxy pyrroles.*

Ces composés sont nécessaires pour la synthèse de structures tétrapyrroliques analogues à celle de la biliverdine. Une méthode de réduction au diborane permet de transformer les pyrrolones en dérivés pyrroliques plus stables. La synthèse de stercobilinoïde présente des produits intermédiaires qui peuvent réagir avec le thiosulfate de sodium en milieu alcalin pour donner une coloration rouge. Cette réaction, dite du « pentdyopent », qui est utilisée en chimie physiologique pour caractériser certaines urines pathologiques, a été démontrée devant l'auditoire.

30 octobre

Séance présidée par M. A. Gautier, vice-président.
(Salle Tissot, Palais de Rumine, 20 h. 30.)

Conférence

M. EDOUARD RIEBEN, ingénieur forestier EPF : *Le Népal et l'aménagement de son aire montagnarde.*

Chargé de mission par le Département politique fédéral, le conférencier qui vient de passer cinq mois dans l'Est népalais, expose la situation ethnographique, économique, alimentaire et sanitaire des populations montagnardes de ce pays et les problèmes urgents que pose la conservation des forêts et des sols. Il montre comment l'aide suisse s'efforce d'en amorcer la solution par des méthodes efficacement appliquées à des problèmes analogues en Suisse. Cet exposé est illustré d'une série de fort beaux clichés.

6 novembre

Séance présidée par le D^r P. Magnenat.
(Salle Tissot, Palais de Rumine, 17 h. 30.)

Conférence

D^r C. V. PERRIER, chef de clinique, à Genève : *Régulation de la sécrétion exocrine et débit alcalin maximum du pancréas.*

Après un rappel historique des techniques utilisées pour obtenir chez l'animal de la sécrétion pancréatique exocrine, le D^r Perrier expose les résultats de ses recherches sur le chien, faites au laboratoire du D^r Hollender (The Mount Sinai Hospital, New York). Il précise les conditions qui modifient la sécrétion alcaline (bicarbonate) obtenue après stimulation à la sécrétine.

11 novembre

Séance présidée par M. D. Reymond.
(Auditoire de l'Ecole de Chimie, 17 h. 30.)

Conférence

M. H. LABHART, professeur de chimie physique spéciale à l'Université de Bâle : *Quelques considérations d'ordre physique concernant la photochimie.*

L'excitation lumineuse provoque de profondes modifications de la molécule. Les aspects quantiques des retours à l'état fondamental ont été examinés ; l'étude des émissions de lumière fluorescente et des dégagements de chaleur au cours de ces retours montre que deux chemins sont possibles. Le conférencier a développé une méthode de mesure de l'absorption lumineuse par des molécules en solution soumises à un champ électrique intense. Cette étude théorique a permis de calculer les moments dipolaires de quelques dérivés du benzène et de prévoir la composition approximative d'un mélange de dichlorobenzènes isomères qui a été obtenu par chloruration photochimique du monochlorobenzène à basse température.

13 novembre

Visite du Laboratoire de physique de la Faculté des Sciences, place du Château, à 16 h. 15.

Dans son introduction, M. Dominique Rivier expose les conditions de travail d'un laboratoire de recherche et présente, sous le titre « Magnétisme, métallurgie et basses températures », les travaux en cours ; ils concernent essentiellement l'état supraconducteur, illustré par une démonstration fondamentale. Les membres de la SVSN, auxquels se sont joints des élèves du technicum vaudois, passent ensuite à la visite par groupes, dans laquelle les installations et des expériences démonstratives leur sont présentées par les collaborateurs du professeur Rivier.

20 novembre

Séance présidée par M^{me} M. Hofstetter.
(Salle Tissot, Palais de Rumine, 17 h. 30.)

Communications

M. PIERRE VILLARET : *Découvertes palynologiques et paléontologiques à Vidy.*

M. MARCEL BURRI : *Réflexions sur la stratigraphie des terrasses lacustres à la suite des découvertes de Vidy.*

Ces deux communications paraîtront dans le *Bulletin*.

25 novembre

Séance présidée par M. D. Reymond.
(Auditoire de l'Ecole de Chimie, 17 h. 30.)

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du professeur *Robert Flatt*, décédé le 24 novembre.

Conférence

M. H. FELKIN, D^r ès sc., du Centre de recherche sur les substances naturelles, de Gif-sur-Yvette (France) : *Stéréochimie de quelques réactions mettant en jeu des réactifs de Guignard allyliques.*

Les organomagnésiens formés à partir du 1-bromo-butène-2 réagissent avec les aldéhydes pour donner un mélange d'alcools stéréo-isomères « érythro » et « thréo ». Des méthodes d'analyse précises ont été développées pour doser ces corps : elles comportent l'hydrogénation catalytique des alcools, leur séparation par chromatographie des gaz et la mesure de l'absorption à 2μ dans l'infrarouge proche. Les résultats permettent d'affirmer que l'organomagnésien formé à partir du 1-bromo-butène-2 présente une structure méthylallylique et que l'organomagnésien réagit comme le ferait le dérivé correspondant formé à partir du 1-bromo-butane.

27 novembre

Séance présidée par M. R. Weill.
(Auditoire de physique de l'EPUL, 20 h. 30.)

Exposés

M. JEAN-PIERRE BOREL : *De quelques recherches en physique.*

Le professeur Borel présente les travaux de recherche qu'il dirige, relatifs à la structure des solides et aux lames minces ; création de défauts dans les structures cristallines, étude de l'ultra haut vide, méthode de la résonance magnétique, etc. Ces recherches sont effectuées par une équipe de quatorze chercheurs et subventionnées par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique.

M. ROBERT MERCIER : *De quelques problèmes de physique.*

Dans son exposé, le professeur Mercier traite des problèmes que pose l'organisation même de la recherche scientifique et insiste sur la nécessité d'une bonne organisation. Relevons un exemple particulièrement suggestif, tiré de l'industrie chimique, montrant comment, d'un certain investissement dans la recherche, découlait après un temps de réalisation d'environ sept ans, un bénéfice vingt-huit fois supérieur au montant initial.

4 décembre

Séance présidée par M^{me} M. Hofstetter.
(Auditoire XVIII, Palais de Rumine, 17 h. 30.)

Conférence

M. EDGAR AUBERT DE LA RUE : *Flore et faune des îles Kerguelen (océan Indien austral).*

Le conférencier, qui a séjourné longuement dans cet archipel d'origine volcanique, en décrit les paysages austères et le climat ingrat. Un film remarquable permet d'apprécier la pauvreté de la flore — encore intacte sur de petites îles, mais appauvrie par le développement des lapins sur la terre principale, d'où ont disparu des espèces propres à l'archipel — et les particularités de la faune, composée essentiellement de manchots et de phoques.

11 décembre

Assemblée générale, présidée par M. P. E. Pilet, président.
(Auditoire XVIII, Palais de Rumine, 16 h. 30.)

Admissions. — Le président annonce les admissions prononcées par le Bureau durant le dernier semestre et présente plusieurs candidats qui sont reçus par l'Assemblée générale :

M^{me} Madeleine Allenbach, lic. ès sc., Lausanne ; MM. André Baatard, pharmacien, Lutry ; Louis Barby, maître secondaire, Echallens ; François Bel, étudiant, Lausanne ; Albert Bercioux, maître secondaire, Aigle ; Lucien Borel, professeur à l'EPUL, Epalinges ; Guido Cifali, étudiant, Lausanne ; Pierre Comment, maître secondaire, Pully ; Roland Descœudres, pharmacien, Morges ; Stanley Despland, pharmacien, Morges ; Dionisio Gambaruto, étudiant, Prilly ; Ernest Gamma, pharmacien, Lausanne ; Jean-Denis Galland, ing. agronome, Sainte-Croix ; Thomas Gaspar, doctorant, Liège ; Jean-Pierre Hennard, pharmacien, Lausanne ; Bernd Hörning, D^r vét., Berne ; Pierre Lavanchy, étudiant, Lausanne ; Joseph Matalon, commerçant, Lausanne ; Jean Mauron, chimiste, La Tour-de-Peilz ; René Payot, pharmacien, Grandson ; Jean-Claude Peter, pharmacien, Lausanne ; Daniel Reymond, maître secondaire, Payerne ; Albert Rouvinez, pharmacien, Grandson ; Jacques Savary, étudiant, Moudon ; Claude Schlienger, étudiant, Pully ; Dominique Schmutz, pharmacien, Lausanne ; M^{lle} Sonia Sevhonkian, étudiante, Lausanne ; M. Charles Stähli,

maître à l'Ecole des métiers, Lausanne ; M^{me} *Marjorie Todd*, étudiante, Lausanne ; MM. *Pierre Vindayer*, préparateur, Lausanne ; *Jean-Pierre Zryd*, assistant, Prilly.

M. *P.-E. Pilet* présente le

Rapport présidentiel pour 1963

1. Membres

Effectif. — Comme l'an passé, nous nous sommes efforcé d'accroître le nombre des membres de la SVSN. En janvier, avec le programme du mois, chacun recevait une formule d'adhésion destinée à un éventuel nouveau membre. En juin, nous faisons parvenir à tous les maîtres de sciences du canton et aux pharmaciens une lettre circulaire invitant ceux qui n'étaient pas de la SVSN à en faire partie. En octobre, nous entreprenions une démarche semblable auprès de nos collègues de la Faculté des sciences et de l'EPUL. Récompensant ces efforts, 43 nouveaux membres viennent porter à 482 l'effectif de notre société.

La répartition en est la suivante :

Membres urbains	176	Membres exonérés	29
» forains	149	» émérites	12
» étudiants	34	» d'honneur	18
» corporatifs	22	» en congé	12
» à vie	30		

A l'espoir d'atteindre le chiffre de cinq cents s'ajoutait le souci d'une administration à mettre en ordre. Nous avons procédé à la revision systématique du fichier et constaté, non sans surprise, que certains membres figurant encore dans la liste oubliaient de payer leur cotisation depuis plus de dix ans. Dans la mesure du possible, des contacts ont été pris avec ces membres récalcitrants, souvent sans résultat. Et nous nous sommes alors séparés sans trop de regret de quelques personnes qui, depuis des années, acceptaient nos publications et recevaient nos programmes sans régler la petite note annuelle.

Membres d'honneur. — A l'assemblée générale de juin, nous avons accueilli parmi nous, comme membres d'honneur, les professeurs *Alexis Moyse*, de Paris, et *Otto Jaag*, de Zurich.

Membres émérites. — Dans la même séance, MM. *Paul Cruchet*, *Robert Feissly*, *Frédéric Jaccard* et *Henri Faes* étaient acclamés membres émérites.

Membres ordinaires, nouveaux :

M ^{me} Madeleine Allenbach	M ^{lle} Elvira Cristofaro
M. Edgar Aubert de la Rüe	M. Pierre Decollogny
M. André Baatard	M. Roland Descœudres
M. Louis Barby	M. Stanley Despland
M. Luc Bardet	M. Jörg Frei
M. François Bel	M. Jean-Denis Galland
M. Albert Bercioux	M. Dionisio Gambaruto
M. Lucien Borel	M. Ernest Gamma
M. Guido Cifali	M. Jean-Denis Gaspar
M. Pierre Comment	M. Olivier Gonet

M. Jean-Pierre Hennard	M. Albert Rouvinez
M. Enrique Hernandez	M. Jacques Savary
M. Bernd Hörning	M. Claude Schlienger
M ^{me} Colette Kistler-Rochat	M. Dominique Schmutz
M. Pierre Lavanchy	M. Hans Schulthess
M. Joseph Matalon	M ^{lle} Sonia Sevhonkian
M. Jean Mauron	M. Charles Stähli
M. René Payot	M ^{lle} Arlette Strojewski
M. Jean-Claude Peter	M ^{me} Marjorie Todd
M. Daniel Reymond	M. Pierre Vindayer
M ^{me} Françoise Roch-Ramel	M. Jean-Pierre Zryd
M. Maurice Rouiller-Gamma	

Membres corporatifs, nouveaux. — Le Centre d'éducation ouvrière et l'Université populaire de Lausanne.

Membres décédés. — Nous avons eu le chagrin de perdre MM. *Emile Guyénot*, membre d'honneur, et *Paul-Louis Mercanton*, membre émérite ; M^{me} *Hélène Demiéville-Roux*, MM. *Robert Flatt*, *Emile Jatton*, *Jean Peter* et *Ernest Schoen*, membres ordinaires.

Membres démissionnaires. — Un certain nombre de membres — la plupart d'entre eux quittant notre pays — nous ont annoncé leur démission ou sont considérés comme démissionnaires : MM. *C. Aubert*, *J. Bourgeois*, *R. Eberhard*, *J. Gachet*, *E. Junker*, *F. Schmid*, *J.-P. Viret*, M^{mes} *K. Luneau* et *Brigitte Stocker*.

2. Séances

Séances ordinaires. — Groupant les séances générales et les séances spéciales, nous en avons eu 32 :

Biologie expérimentale	4	Physique	5
Botanique et zoologie	5	Sciences de la Terre	2
Chimie	11	Divers	3
Méthodologie des sciences	2		

Si l'on compare avec les années précédentes, on pourra constater avec satisfaction l'activité de notre société cette année : en 1953, il y avait eu 15 séances au total ; en 1962, 18 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires, soit 25 séances au total.

Assemblées générales. — Celle de printemps a eu lieu le 6 mars, avec une conférence du professeur ALEXIS MOYSE ; celle d'été, le 16 juin, réunit de nombreux participants au Signal de Juriens, avec des exposés de MM. D. AUBERT, O. BOCKSBERGER et E. RIEBEN ; celle d'hiver, enfin, le 11 décembre, fut essentiellement administrative.

Cours d'information. — Nous avons essayé de mettre sur pied un cours consacré à l'eau (aspect microphysique et biologie) ; les conférenciers étaient trouvés, mais les dates envisagées ne convenaient pas et le programme chargé de cet hiver nous a engagé à reporter ce cours, complètement organisé, au printemps prochain.

Conférence académique. — Depuis plusieurs années, la SVSN disposait du mois de décembre pour sa conférence académique. D'entente avec le président

de la Société académique vaudoise, nous avons reporté en février 1964 la conférence traditionnelle. Le professeur MARCEL GOLAY, directeur de l'Observatoire de Genève, a accepté de venir à Lausanne (le 12 février 1964) pour parler des *Nouveaux horizons ouverts par la recherche spatiale*.

Visites. — Le 5 mai, nos membres participaient, à la ferme des Caillettes près de Bex, à l'inauguration de l'une des plus belles marmites glaciaires de notre pays. Le 15 mai, la SVSN visitait les usines d'aluminium de Chippis et, le 13 novembre, les installations de recherche du laboratoire de physique de la Faculté des sciences.

Activité

Séances ordinaires	32
Assemblées générales	3
Visites	3
Total	<u>38</u>

Contact avec la presse. — Nous avons essayé, cette année, d'établir des relations suivies avec certains de nos journaux locaux : *Gazette, Nouvelle Revue, Tribune, Feuille d'Avis...* Dans la mesure où les sujets présentés pouvaient offrir quelque intérêt général, nous avons rédigé des résumés succincts qui ont presque toujours été publiés. Mais le peu d'enthousiasme de notre presse locale est évident et seuls des contacts personnels semblent, hélas ! devoir jouer. Par contre, on ne nous a jamais refusé de faire paraître gratuitement l'annonce des séances générales de la SVSN.

3. Publications

Bulletin. — Trois fascicules sont sortis de presse : le numéro 310 le 31 mai, le numéro 311 le 30 juin et le numéro 312 le 31 octobre, au total 138 pages, avec 15 articles originaux.

Mémoires. — Cinq numéros ont pu être publiés cette année : le numéro 80 le 31 janvier, le numéro 81 le 20 février, le numéro 82 le 15 mai, le numéro 83 le 30 juin et le numéro 84 le 31 octobre, soit un volume de 362 pages.

Dépôt général à la Librairie Payot. — Le 18 septembre 1963, après plus de dix mois de discussion et de nombreux entretiens, une convention a pu être signée entre M. J.-P. Payot, administrateur de la Librairie Payot S.A., à Lausanne, et le président de la SVSN. Cette convention en onze articles précise les conditions de dépôt de notre *Bulletin* et des *Mémoires*. Elle est très favorable à la SVSN et nous sommes persuadé qu'elle permettra une vente satisfaisante de nos publications. Sans entrer dans le détail de cette convention, nous rappellerons, en particulier, que la Librairie Payot est sur le point d'achever un important catalogue — qui désormais sera annuel — de publications scientifiques. Les nôtres y figurent en bonne place, avec les titres des articles parus dans les récents *Bulletins* et *Mémoires*. La maison Payot se charge en outre de la publicité pour nos publications en Suisse et dans les pays d'expression française.

Publicité. — Grâce à l'habileté de M. Magliocco, notre agent de publicité, le revenu des annonces dans nos publications est représenté par les chiffres suivants :

		<i>Brut</i>	<i>Net</i>
		Fr.	Fr.
<i>Bulletins</i>			
	310	—	—
	311	1074.—	799.20
	312	1258.—	946.40
<i>Mémoires</i>			
	80	272.—	157.60
	81	439.—	291.20
	82	422.—	277.60
	83	439.—	291.20
	84	875.—	640.—
		<u>4779.—</u>	<u>3403.20</u>
	Frais d'impression, à déduire		<u>786.—</u>
			<u>2617.20</u>

On voit ainsi la somme importante que le système actuel de publicité vient ajouter à nos recettes.

4. *Activité du Bureau*

Les membres du bureau se sont réunis onze fois en 1963, avec à chaque séance un programme très chargé. Il serait fastidieux d'énumérer ici toutes les affaires qui ont été traitées ; nous n'en retiendrons que l'essentiel.

Durant cette année, il a été procédé à la mise à jour de nos échanges avec l'étranger, de nouvelles relations ont été établies, alors qu'un certain nombre de nos correspondants étaient rayés de notre liste. Une convention a été discutée et adoptée par M. Clavel, directeur de la BCU, et le président de la SVSN.

La propagande faite auprès de ceux que notre Société pouvait intéresser nous a amené à rédiger une nouvelle carte d'adhésion, plus conforme et plus commode aussi.

Enfin, nous avons eu à remplacer notre agent de publicité, M. Magliocco, et, après d'innombrables démarches, nous avons trouvé quelqu'un qui a bien voulu se charger de ce travail ; il s'agit de M. Pierre Vindayer, préparateur à l'Institut de police scientifique.

Rappelons que cette année a été dominée par la rédaction de nouveaux statuts. Grâce à la bonne volonté de la commission formée dans ce but et qui s'est réunie six fois, ces statuts ont pu être présentés à l'assemblée générale de décembre.

5. *Activité du Comité*

Le comité s'est relativement peu réuni cette année, mais dans les quatre séances qu'il a tenues tout le programme a pu être mis sur pied sans trop de difficultés, grâce à la bonne volonté de chacun des responsables des sections.

6. *Union des sociétés scientifiques*

Chaque mois, les présidents des diverses sociétés de l'Union se sont traditionnellement réunis pour la préparation des programmes du mois suivant. En avril, des modifications à la convention du 6 mars 1951 ont été adoptées et une nouvelle convention vient d'être publiée.

7. *Dons*

Nous avons reçu avec reconnaissance les dons suivants :

de M. Charles Veillon	Fr. 1000.—
des Câbleries de Cossonay	» 200.—
de la maison Nestlé	» 2000.—

et pour nos publications :

de nos membres	» 271.—
de la Société académique vaudoise, pour le <i>Bulletin</i> 310, consacré à la mémoire de F. A. Forel	» 2000.—
des Fondations F. A. Forel et L. Agassiz	» 740.—
Total	<u>Fr. 6211.—</u>

Ajoutons que plusieurs auteurs ont largement participé aux frais d'impression de leurs travaux.

8. *Conclusion*

Arrivé au terme de son mandat, le président en charge pour ces deux dernières années ne peut s'empêcher de ressentir tout à la fois des sentiments de soulagement et d'amertume. Il ne peut que se réjouir d'abandonner des fonctions qui lui ont pris beaucoup de temps et dont le rendement n'a pas toujours été, il faut bien le dire, spectaculaire. Mais, d'autre part, il regrettera ces mêmes fonctions dont certains aspects n'étaient pas dénués d'intérêt. Il est aussi peu satisfait de quitter la présidence en laissant derrière lui un certain nombre de problèmes qu'il eût aimé résoudre encore avant la fin de 1963.

Lorsque, le 1^{er} janvier 1962, le président soussigné entra en fonction, on lui avait peint l'avenir très en noir. De délicates questions financières devaient être résolues. Les portes de certaines industries, susceptibles de nous aider, s'étaient fermées. Des membres menaçaient de quitter la SVSN pour former des sociétés nouvelles, plus spécialisées. Les rapports avec la Société académique vaudoise étaient tendus. La structure même de notre Société était en complète évolution et, à l'assemblée générale de décembre 1961, il avait été admis que la SVSN allait vivre une période difficile, sans statuts, période d'essais durant laquelle le bureau, nouvellement créé, avait pour mission de mettre sur pied une autre réglementation. Un gros travail attendait donc ceux qui avaient accepté, à côté du président, de conduire la SVSN dans des eaux plus calmes, plus sûres et plus sereines... On nous demandait aussi, sans préciser les méthodes à suivre, de redonner à la SVSN une vitalité qu'elle semblait avoir définitivement perdue.

Aujourd'hui, un bon bout de chemin a été parcouru, mais la course vers le but auquel nous aspirions n'est pas achevée. Certes, des membres nombreux ont répondu à notre appel et, en deux ans, près de quatre-vingts membres nouveaux ont apporté à notre société un peu de leur jeunesse. Les programmes d'activité ont été étoffés et restructurés. Nous avons jugé opportun d'augmenter très nettement le nombre des séances avec, comme principal désir, celui de

rétablir un équilibre que l'activité de certaines sections paraissait vouloir compromettre. On a d'ailleurs relevé à plusieurs reprises que l'accroissement du nombre des séances ordinaires, spéciales ou générales, avait eu pour presque unique conséquence la réduction très sensible des participants à ces séances. Une étude statistique, bien sommaire, nous l'avouons, a révélé pourtant l'inexactitude de cette observation : il y a quelques années, il était aussi courant que maintenant de ne pas voir plus d'une quinzaine de personnes assister à une séance... et pourtant, il n'y avait qu'une ou tout au plus deux séances par mois. A cette époque, pas si lointaine, on attribuait ce peu d'enthousiasme au fait que les programmes étaient trop bigarrés et qu'il était évidemment difficile de trouver un public qui se passionne tout à la fois pour l'entomologie, l'astronomie théorique, la minéralogie optique et la physiologie de la symbiose. Personnellement, nous n'avons jamais cessé de regretter ces séances polyvalentes, dont la variété faisait tout le charme et l'intérêt. Avec le système actuel, nous pouvons cependant nous demander en fin de compte s'il ne vaut pas mieux accroître l'éventail des séances spécialisées et s'il n'est pas préférable qu'à chacune de ces séances participent des auditeurs, inévitablement moins nombreux, mais capables peut-être de discuter plus efficacement des problèmes présentés.

Nous le reconnaissons cependant volontiers, les efforts fournis pour organiser des séances ont été bien mal récompensés. Et c'est avec une inquiétude étonnée que nous prenons conscience du fait suivant : chaque mois, plus de mille convocations sont adressées aux membres de la SVSN et de l'Union vaudoise des sociétés scientifiques, ce qui donne un rendement d'une extrême faiblesse : $1,8 \% \pm 0,5 \%$...

Et pourtant notre SVSN continue à produire... Cette année, ses membres auront pu se plonger dans la lecture de près de cinq cents pages de textes scientifiques, dont trente-huit étaient consacrées au résumé de son activité. Près de soixante exposés scientifiques auront été présentés dans les séances ordinaires, spéciales et générales, et au cours de visites ou d'excursions. La vitalité de notre SVSN est ainsi démontrée ; seuls, les membres qui boudeurent ses séances ou qui ne lisent pas ses publications pourront en douter.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport d'activité sans exprimer notre gratitude à ceux qui nous ont aidé à porter, de temps en temps, une partie de l'encombrant et parfois fastidieux fardeau présidentiel. Nous voudrions tout particulièrement remercier M^{lle} S. Meylan, rédactrice de nos publications, toujours prête à nous aider, et avec quelle compétence ! ; les membres du bureau qui, dans la mesure où ils avaient eux-mêmes encore du temps libre, ont accepté certaines tâches, il est vrai pas toujours bien définies ; les membres du comité responsables des diverses sections, qui ont facilité notre travail en organisant le programme de certaines séances spéciales ; M. R. Magliocco, chargé de la publicité dans nos publications, qui a su habilement augmenter l'actif de notre caisse ; M^{lle} Bouët, secrétaire de la SVSN, M^{lle} Obrist, puis M^{lles} Krebs et Cornut, secrétaires de notre laboratoire.

Nous souhaitons, pour terminer, au président qui a bien voulu accepter de reprendre entre ses mains la direction de notre société, moins de tracas et de devoirs administratifs et autant de satisfactions que nous en avons eues ces deux dernières années à la tête de la SVSN.

M^{me} A. Schnorf lit le

Rapport de la Commission de gestion pour 1963

Composée de M^{me} Schnorf, M. Mermod et M. J. Aubert, la Commission de gestion s'est réunie le 3 décembre 1963, en présence du bureau. Au cours de cette séance, le président a rendu compte de l'activité de la Société durant l'année écoulée, dans un rapport, suivi d'un entretien général.

La Commission est très satisfaite de voir arriver à son terme la réorganisation de la SVSN, préparée par les comités annuels dès 1958. Le temps d'essai, fixé à deux ans, puis prolongé d'une année et au cours duquel le comité était pourvu de pouvoirs élargis, lui permettant de faire des entorses aux statuts, prend fin. Les nouveaux statuts qui vont être soumis à l'approbation de l'assemblée ont été élaborés de façon à tenir compte de la situation nouvelle. La commission considère ces statuts comme l'aboutissement logique de cette période transitoire et ne peut que recommander vivement à l'assemblée de les adopter.

Cette période d'essai, difficile, a entraîné un important surcroît de travail et de préoccupations pour les membres du bureau. La commission tient à les féliciter d'en être arrivés à bout dans les délais imposés et en particulier son dynamique président, qui a su manœuvrer cette vaste barque dans ces passages difficiles, malgré sa lourde inertie. A ce propos, la commission a le regret de devoir relever qu'une participation plus active de la masse des membres eût grandement encouragé le bureau dans son travail.

Ces préoccupations administratives n'ont pas empêché la Société d'être plus vivante que jamais et de développer ses activités scientifiques. La section de chimie, après une mise en train quelque peu difficile, semble maintenant bien partie. Celle de méthodologie des sciences a passé sa première année sans encombre et l'activité des autres sections a été réjouissante.

La répartition du travail dans les différents groupes spécialisés a entraîné une augmentation du nombre des séances sans toutefois nuire aux activités traditionnelles, publications, visites, conférences, cours d'information, qui n'ont présenté aucun fléchissement. L'idée de la création de groupes spécialisés qui avait effrayé certains de nos membres s'est avérée parfaitement favorable.

En considérant l'ensemble des activités de la Société durant cette année, comme du reste au cours de ces trois années de transition, on peut considérer cette réforme comme une étape satisfaisante. Souhaitons que la SVSN, munie d'une nouvelle base statutaire, continue sur cette lancée, et puisse, mieux que par le passé, élargir ses activités et s'adapter aux nécessités nouvelles.

Les effets de la réforme se sont déjà fait sentir par une augmentation réjouissante du nombre de nos sociétaires et du volume de nos publications. Les dons ont également augmenté cette année de façon sensible.

La commission tient à remercier très chaleureusement tous ceux qui ont eu à cœur de mener à bien cette transformation devenue nécessaire, mais qui a occasionné un énorme travail supplémentaire à tous nos collaborateurs : notre rédactrice, M^{lle} Meylan, toujours à la brèche malgré les difficultés croissantes de sa tâche, M^{lle} Bouët, de plus en plus mise à contribution, la Commission des

statuts, les collaborateurs scientifiques, mais surtout le bureau de cette année et son président, qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine.

Une lourde tâche attend encore le nouveau président, certains des règlements ne sont pas encore élaborés, l'effort financier doit être poursuivi et développé, mais il inaugurera une période plus régulière et, espérons-le, très fertile, grâce aux multiples efforts fournis au cours de 1963.

Lausanne, le 7 décembre 1963.

La Commission de gestion :

M^{me} A. SCHNORF. J. AUBERT. C. MERMOD.

Ces deux rapports sont adoptés.

M. J. Bonnet présente le projet de

Budget pour 1964

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr.		Fr.
Frais généraux	2 500.—	Intérêts et redevances . .	7 800.—
<i>Bulletin et Mémoires</i>	14 000.—	Cotisations	7 000.—
Traitements	5 500.—	Dons	4 000.—
Abonnements : « Fonds Ru-		Publicité	2 000.—
mine »	800.—	Vente <i>Bulletin et Mémoires</i>	200.—
Conférences	400.—	Location épidiastroscope . . .	300.—
Cours d'information	400.—	<i>Déficit.</i>	2 300.—
	<u>23 600.—</u>		<u>23 600.—</u>

Ce projet est adopté.

Les *cotisations* sont maintenues sans changement.

Election du bureau. — M. P.-E. Pilet se retire après deux années de présidence et M. A. Gautier est à la fin de son mandat. Sur proposition du bureau, l'assemblée élit deux nouveaux membres : M^{me} Marguerite Hofstetter-Narbel et M. Louis Fauconnet, puis procède à l'élection du président et du vice-président.

Le bureau pour 1964 est formé comme suit : président, M. Louis Fauconnet ; vice-président, M. Roger Dessoulavy ; membres : MM. Jacques Bonnet et Henri Dahn, M^{me} Marguerite Hofstetter.

Commission de vérification des comptes. — MM. André Meylan et Werner Würgler terminent leurs trois ans d'activité. L'assemblée désigne pour les remplacer MM. Iancou Marcovici et Jean-Pierre Vernet.

M. Ch. Chessex présente le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature pour 1964

Dans notre précédent rapport, nous disions au sujet du vallon de Nant : « Puisse l'année qui va débiter nous apporter la réalisation d'un vœu qui nous devient de plus en plus cher. » Ce vœu, hélas ! n'a pas été exaucé, et l'année se termine sans que le sort du vallon de Nant soit encore définitivement fixé. Ce n'est pas que nous ayons ménagé nos efforts, loin de là ! Voici, brièvement résumées, les différentes démarches qui ont été entreprises au cours de l'année écoulée.

Jusqu'en mai, aucun fait saillant à signaler. A ce moment, le comité de la section Diablerets du Club alpin suisse nous informe de son désir de nous apporter son appui et de collaborer à nos efforts. Simultanément, nous décidons la formation d'un vaste comité d'action, et nous nous adressons dans ce but à un grand nombre de personnalités et d'institutions, dans le canton et au-delà. Peu de temps après, nous sommes en mesure de publier un manifeste signé par plus de 130 personnes et par les représentants de 16 institutions, dont la Ligue suisse, la Ligue et la Commission vaudoises pour la protection de la nature, l'Université de Lausanne, la Société vaudoise des Sciences naturelles, la section vaudoise du Heimatschutz, la Fédération des sections vaudoises de la Diana, la Société vaudoise des pêcheurs en rivière, la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux, auxquelles viennent se joindre, aux côtés de la section Diablerets, la presque totalité des sections romandes du Club alpin suisse et du Club suisse des femmes alpinistes.

C'est à ce moment également que la presse de notre canton, dans un magnifique élan, se lève tout entière pour nous venir en aide et publie une série impressionnante d'articles, de reportages, d'interviews et de photographies. Mentionnons particulièrement à cet égard la contribution de nos quotidiens lausannois : *Gazette de Lausanne* et *Gazette littéraire*, *Tribune*, *Feuille d'Avis* et *Nouvelle Revue de Lausanne*, sans oublier tous les autres.

Au Grand Conseil, la motion du député Desarzens, de Bex, est accueillie favorablement, et la commission chargée de son étude propose son renvoi au Conseil d'Etat, ce qui est accepté par le Grand Conseil à une forte majorité. Le texte de cette motion est le suivant :

« Les députés soussignés ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat, par voie de motion, de prendre toutes mesures utiles à la création d'une réserve naturelle dans le vallon de Nant. » Cette motion porte la signature de 68 députés ; quant aux « mesures utiles », elles comportent entre autres une participation financière de l'Etat, par l'intermédiaire du Fonds cantonal d'urbanisme.

Le 27 septembre, la Ligue suisse pour la protection de la nature réunit à Bex sa Commission consultative, qui fera le lendemain une excursion dans le vallon.

Parallèlement, nous avons requis l'assistance de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage, qui dépend du Département fédéral de l'intérieur, et dont la tâche consiste à renseigner le Conseil fédéral sur les mesures à prendre pour la sauvegarde des sites et des monuments naturels d'importance nationale. Le fait que d'une part le peuple suisse a adopté à une

forte majorité le nouvel article 24 *sexies* de la Constitution fédérale sur la protection de la nature et du paysage et que, d'autre part, le vallon de Nant figure à l'inventaire des monuments naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés, nous a paru motiver une telle intervention.

La Commission fédérale se réunit à Bex le 21 mai et entend un exposé détaillé du soussigné ; le lendemain, elle se rend en compagnie de M. Meili, syndic de Bex, au vallon de Nant. Un rapport, entièrement favorable à la création d'une réserve destinée à sauvegarder le vallon sera remis à M. le conseiller fédéral Tschudi à la suite de cette réunion. Le 10 octobre a lieu à Berne, sous la présidence de M. Tschudi, une séance d'orientation à laquelle prennent part M. le conseiller fédéral Chaudet et des représentants du Département fédéral de l'intérieur et du Département militaire fédéral, de même qu'une délégation de la commission. Cette séance sera suivie, le 21 novembre, d'une rencontre entre le Département militaire fédéral et la commission. Après une brève orientation à Bex, les participants se rendent à Nant, où les représentants du Département militaire fédéral exposent leurs projets. Mais ce n'est pas encore terminé, et dans quelques jours une délégation de notre Comité d'action se rendra à son tour à Berne pour être entendue par la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage.

Tout récemment encore, au début de décembre, le Grand Conseil vaudois a accepté une nouvelle motion, de M. le député Kuttel, par laquelle le Conseil d'Etat est prié de faire usage du droit d'initiative cantonal pour demander au Conseil fédéral de renoncer au projet de place d'exercices pour engins blindés au vallon de Nant.

Nul ne saurait dire encore ce qui résultera de tout cela. Notre attente se prolonge dans une atmosphère d'inquiétude et dans une incertitude qui devient extrêmement pénible. Nous ne perdons pas courage cependant, et nous continuons d'espérer. Nous continuerons aussi de lutter, jusqu'au bout de nos forces. Puisse notre vœu se réaliser enfin au cours de l'année qui va débiter...

Nous ne voudrions pas manquer d'adresser ici nos remerciements à la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui nous a alloué un crédit supplémentaire de 300 fr., pour nous aider à couvrir les frais occasionnés par cette affaire.

Aux Grangettes, le Service des bâtiments de l'Etat, chargé de l'application du plan d'extension cantonal, continue à rencontrer d'innombrables difficultés dans l'accomplissement de sa tâche. Nous avons dû intervenir auprès du Service cantonal des eaux au sujet d'une décharge de gadoues en Saviez, en un lieu dont la flore mérite une particulière attention.

A la Pierreuse, par contre, tout va aussi bien que possible. M. Richard Niggli, de Château-d'Œx, a remplacé le soussigné à la présidence de la commission, qui s'est adjoint un nouveau membre en la personne de M. François Manuel, instituteur à Lausanne et président de la Société Nos Oiseaux. M. Sandoz continue à manifester le plus vif intérêt pour cette réserve et envisage de nouveaux achats de terrains dans son voisinage immédiat. La plaque destinée à témoigner à notre mécène la gratitude des amis de la Pierreuse et de la nature sauvage sera inaugurée l'année prochaine.

Lorsque nous avons appris, à notre grande stupéfaction, que les pâturages de Barmaz, de Forclettaz et des Joux Noires, dans le territoire desquels se

trouve englobé le Bois de la Latte, cette forêt d'aroles que nous avons vainement tenté d'acquérir au cours de deux années de pourparlers, avaient été acquis par le Département militaire fédéral, nous avons immédiatement pris contact avec la Direction de l'administration militaire fédérale pour lui demander de mettre tout en œuvre afin de préserver cette intéressante forêt. Nous avons reçu l'assurance que le Bois de la Latte serait épargné. Par contre, une demande semblable concernant la réserve d'Argnauz n'a encore reçu aucune réponse. C'est par la presse que nous avons appris les intentions que le Département militaire fédéral nourrit à l'égard du vallon du Petit-Hongrin. Nous nous sommes alarmés, puisque notre réserve d'Argnauz se trouve placée au cœur du périmètre dont l'armée envisage l'acquisition. Nous n'avons, il convient de le préciser, aucun moyen de nous opposer à la création d'une place d'exercices militaires au Petit-Hongrin. Il s'agit là d'une multitude de terrains appartenant à divers propriétaires, et nul ne peut empêcher l'un ou l'autre d'entre eux de vendre sa propriété s'il le désire, surtout lorsque les prix payés sont aussi intéressants. Par contre, nous mettrons tout en œuvre pour assurer l'avenir de la réserve d'Argnauz qui est, rappelons-le, l'objet d'un contrat de servitude dûment enregistré au Registre foncier.

Disons encore, à propos des projets de l'armée, que tout comme nous, le public en général s'était candidement imaginé que le Petit-Hongrin constituait une solution de rechange pour le vallon de Nant, et que l'armée se contenterait de l'un ou de l'autre de ces territoires. Malheureusement, comme on l'a appris par la suite, il n'en est rien, et l'armée entend acquérir à la fois le vallon de Nant et celui du Petit-Hongrin. Cette révélation a fait dans tout le canton une très pénible impression, dont les répercussions se sont transmises jusqu'au sein du Grand Conseil, ce qui explique la motion Kuttel dont il a été question ci-dessus.

Le plan d'extension cantonal de la Haute-Versoix, qui prévoit la protection des rives de la frontière communale de Crassier à la frontière genevoise, est maintenant au point. A propos de ce territoire, nous venons d'apprendre que le lac artificiel de Divonne, qui nous a causé pas mal d'inquiétudes, ne serait pas un aussi grand malheur que nous l'avions prévu. Il semble en effet que ses rives ont donné asile cet automne à de nombreux limicoles de passage et que, par ailleurs, son promoteur aurait donné des assurances formelles quant à ses intentions de respecter et de protéger l'avifaune dans toute la mesure du possible.

L'Office cantonal de l'urbanisme a également mis au point le plan d'extension de la commune de Chabrey, première étape de la protection des rives du lac de Neuchâtel.

Nous avons fait opposition à un certain nombre de projets mis à l'enquête publique : établissement d'un nouveau camping sur le territoire de la commune d'Allaman, construction d'un immeuble-tour entre Denges et Préverenges, ouverture d'une nouvelle gravière sur le territoire des communes de Saubraz et de Montherod, décharge de matériaux de démolition sur les rives du lac de Neuchâtel, au lieu dit Champittet, près d'Yverdon. Les deux premiers cas ne sont pas encore tranchés ; dans les deux autres, nous avons obtenu satisfaction, et l'autorisation demandée a été refusée par les autorités compétentes.

Un certain nombre de projets mis à l'enquête n'ont pas été l'objet d'une opposition de notre part. Ce sont : un champ d'aviation d'hiver à Isenau, un téléphérique pour le transport de matériel à Plan-Névé, pour l'Union des patrouilleurs alpins, un téléphérique pour le transport du bois aux Marches et un skilift à Vers-l'Eglise.

Une délégation de notre commission, composée de M. J.-F. Robert, chef du Service cantonal des forêts, chasse et pêche et du soussigné, accompagnés de M. Gavillet, inspecteur forestier, a effectué une visite sur place de la ligne à haute tension Veytaux-Lucens, dans la région des Tenasses. Il s'agissait de décider si la ligne, en cet endroit, devait être surélevée ou si une tranchée devait être établie à travers la forêt. C'est la première solution qui a été adoptée, conformément au désir des forestiers et du propriétaire du fonds.

L'inventaire des monuments naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés, dont nous avons mentionné l'existence dans notre précédent rapport, a été publié cette année. Nous rappelons que cet inventaire, établi par une commission désignée par la Ligue suisse pour la protection de la nature, la Ligue de sauvegarde du patrimoine national et le Club alpin suisse, comporte, pour notre canton, une liste de treize objets (la Pierreuse avait malencontreusement été oubliée dans notre précédent rapport). Nous devons passer maintenant à la phase des réalisations, c'est-à-dire à la création, dans la mesure du possible, des réserves jugées désirables. Si une petite partie des territoires considérés sont déjà à l'abri de tout risque, un grand nombre d'entre eux, par contre, devra faire l'objet de démarches particulières. Une lettre, rédigée par M. Daniel Aubert, président de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, a été adressée aux autorités de trente-trois communes du canton pour les mettre au courant de nos désirs et solliciter leur collaboration, sous la signature des présidents de la Ligue suisse, de la Ligue et de la Commission vaudoises pour la protection de la nature. C'est une tâche considérable qui nous attend là, et nous n'aurons pas trop de toutes nos forces pour la mener à bien.

Le moment est venu de rendre hommage et de témoigner notre gratitude au comité de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature et à son actif président pour leur activité inlassable au cours de l'exercice écoulé. Du rapport adressé par le président aux membres de la Ligue en cette fin d'année, nous pouvons extraire les réalisations suivantes : trois nouvelles réserves communales — le Mont Sallaz, à l'ouest du Marchairuz, versant rocheux et sauvage, typiquement jurassien, propriété de la commune du Chenit ; le Bois Sauvage et le marais de la Muraz, appartenant à Pampigny, petites parcelles boisées et marécageuses particulièrement précieuses à l'heure où les derniers marais sont menacés de disparition — le projet d'un nouvel arrêté sur la protection de la flore, élaboré par une commission présidée par M. Louis Margot, professeur, est au point et sera présenté au Conseil d'Etat dès que la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la nature aura vu le jour ; une nouvelle commission, dont la tâche est d'organiser une action de propagande dans les écoles, a commencé son activité sous la présidence de M. André Pulfer, instituteur à Corseaux ; une sous-section locale a été constituée à la Vallée de Joux, sous la présidence de M. Charles-Henri Nicole. Nous ne pouvons que réitérer à M. Aubert et à ses collaborateurs l'expression de notre chaude gratitude.

COMPTES

Les comptes de la commission se présentent comme suit :

Actif

Solde en caisse au 31.1.1962	Fr. 55.75
Versement de la LSPN	» 100.—
Versement spécial pour le vallon de Nant (de la LSPN) . .	» 300.—
Total	<u>Fr. 455.75</u>

Passif

Déplacements	Fr. 62.20
Imprimerie	» 146.—
Cotisation Association pour la protection des eaux	» 10.25
Frais de port	» 43.20
Total	<u>Fr. 261.65</u>

Actif	Fr. 455.75
Passif	» 261.65
Solde en caisse au 31.12.1963	<u>Fr. 194.10</u>

COMPOSITION DE LA COMMISSION : *Président* : M. Ch. Chessex ; *secrétaire* : M. P. Villaret ; *membres* : MM. D. Aubert (président LVPN), J. de Beaumont, P. Boven, M^{me} Hofstetter ; MM. E. Küttel, J.-F. Robert (chef du Service forêts, chasse et pêche). Délégué de l'Office cantonal de l'urbanisme : M. J.-P. Reitz.

Nouveaux statuts

La seconde partie de la séance est consacrée à la discussion du projet élaboré par la commission nommée à cet effet.

La proposition de M. A. Bersier, de renvoyer la discussion à une date ultérieure, en raison de la réception tardive du projet, est mise aux voix et repoussée à une forte majorité.

On passe à l'examen, un à un, des articles, avec discussion des remarques et suggestions que des membres ont adressées par écrit au président. Les articles sont alors votés par groupes et acceptés à la majorité des membres présents.

Ainsi le projet de statuts est admis, avec de légères modifications, la plupart d'ordre rédactionnel. Le texte des nouveaux statuts sera prochainement distribué aux membres de la société.

16 décembre

Séance présidée par M. H. Dahn.
(Auditoire de l'Ecole de Chimie, 17 h. 30.)

Conférence

D^r HELMUT SIMON, de l'Institut de chimie organique de la Technische Hochschule, Munich : *Mechanistische Untersuchungen chemischer und biochemischer Probleme der Kohlenhydratchemie mit Hilfe von Tracern.*

Les réactions entre oses et amines sont partiellement responsables des transformations subies lors de la conservation des denrées alimentaires. La première étape est la réaction entre l'aldose et l'amine, qui forme un amino-glycoside pouvant ensuite subir différentes réactions, dont quelques-unes ont été traitées par le conférencier, à savoir : l'hydrolyse, l'échange des glycosides, la transformation d'Amadori (qui conduit finalement aux osazones), la formation de réductones par cyclisation ou par scission de la chaîne carbonée. Les mécanismes de ces réactions, étudiés par marquage au ¹⁴C et au T, furent discutés en détail.

NOTICES NÉCROLOGIQUES*Hélène Demiéville-Roux (1893-1963)*

Hélène Demiéville-Roux est décédée le 17 août 1963 à Mont-la-Ville, dans sa demeure familiale où, de Paris, elle était venue passer l'été.

Fille du D^r César Roux, Hélène Roux fait ses études secondaires à l'Ecole supérieure et au Gymnase de jeunes filles de Lausanne, puis s'inscrit à la Faculté des sciences de notre Université, où elle obtient, en 1917, la licence ès sciences physiques et naturelles. Elle aime la pleine nature et s'intéresse particulièrement à la botanique, mais non pour en faire sa spécialité. C'est en effet en physique qu'elle poursuivra ses études, participant aux recherches d'une équipe d'élèves enthousiastes que dirige le professeur Albert Perrier. Elle est docteur ès sciences en 1922. Sa thèse *Sur la possibilité de la calorimétrie adiabatique par voie électrique aux températures élevées et son application au quartz cristallisé* a paru dans les *Mémoires de la SVSN*.

Toutefois, Hélène Roux ne se vouera pas à une carrière scientifique. Les années qu'elle passe au Japon, après son mariage avec le professeur Paul Demiéville, l'éloignent du domaine de ses études ; donnant dès lors le meilleur d'elle-même à sa famille, elle n'y reviendra plus.

Entrée dans notre société en 1919, Hélène Demiéville-Roux lui était restée fidèlement attachée.

S. Meylan.

Pierre Thomas (1876-1964)

Pierre Thomas est né le 12 mai 1876 dans la Moselle. Après de solides études scientifiques à Paris, il entre, en 1898, à l'Institut Pasteur alors dirigé par E. Duclaux. Il y restera vingt-quatre ans. En 1905, il est nommé assistant au Laboratoire de chimie biologique de la Sorbonne et soutient en 1919 sa thèse de doctorat. Durant la guerre de 1914-1918, P. Thomas dirige le service de Bactériologie médicale, et crée, dans le Calvados, un des premiers laboratoires civils. Il participe à la fondation de la Société française de chimie biologique.

Après la guerre, et jusqu'en 1932, il poursuivra ses recherches en collaboration avec le maître Gabriel Bertrand, père de l'enzymologie. Il quitte alors la France et s'installe à Cluj, en Roumanie, où il occupe, pendant quinze ans, la chaire de chimie biologique de la Faculté de médecine. Sous la direction du professeur Thomas, le centre de chimie de Cluj va se développer et atteindre une renommée internationale. En 1937, P. Thomas quitte la Roumanie pour s'installer en Suisse.

La Faculté de médecine de notre Université charge le professeur Thomas d'un cours de biochimie qu'il donnera jusqu'en 1946, et en 1948, à l'occasion du jubilé de l'École de pharmacie, le fait nommer *docteur honoris causa* de l'Université de Lausanne.

A côté de très nombreuses publications spécialisées, Pierre Thomas a publié des ouvrages qui sont devenus classiques. Citons son *Guide de manipulations de chimie biologique*, écrit en collaboration avec Gabriel Bertrand, son *Cours de chimie biologique* édité à Paris en 1927-1928, son *Manuel de biochimie* et, tout récemment, un petit livre fort utile, écrit avec M. D. Reymond, *Techniques de biochimie*.

Pour rendre hommage à ce savant distingué, modeste et généreux, la SVSN, à l'occasion de l'assemblée générale d'été de 1962, le nommait *membre d'honneur*, et nous savons le plaisir que cette marque d'estime lui avait fait. C'est à Villette que le 17 janvier de cette année, devait s'éteindre celui qu'on peut considérer comme un des fondateurs de la biochimie moderne.

P.-E. Pilet.